



Titre Professionnel Gestionnaire Comptable et Fiscal en alternance

Objectifs de la formation :

- Être capable d'établir et de présenter les arrêtés comptables au quotidien et annuellement
- Être en mesure de préparer les documents fiscaux
- Être apte à réaliser et à présenter les opérations comptables de fin d'exercice

Modalités d'évaluation :

Evaluation sommative au travers d'un questionnaire tout au long de la formation.

Evaluation de la période en entreprise

Délibération du jury professionnel

Evaluation à chaud par questionnaire sur le niveau de satisfaction

Validation de la formation :

Titre professionnel délivré par le ministère du travail du plein emploi et de l'insertion de niveau 5 (bac + 2)

Date d'enregistrement 22/08/2023 fin de validité 01/12/2028

Nom du certificateur :

Eurobail Formation

Code RNCP : 37949

Code diplôme : 36T31401



Public concerné :

Tous public souhaitant s'orienter vers les emplois de :
comptable, gestionnaire comptable, comptable unique, assistant comptable, collaborateur de cabinet d'expertise comptable

Les informations pratiques :

Durée : 13 mois / 455 h de formation **Prérequis** : Aucun

Dates : 14 septembre 2026 au 15 octobre 2027

Lieu : Eurobail Formation, 29 rue de Monceau, 75008 Paris

Modalités d'accès

- Information collective ou individuelle
- Tests
- Entretien individuel

Accessibilité :

En fonction du handicap du stagiaire, nous étudierons les aménagements spécifiques pour une bonne intégration en formation (outils, rythmes, ou modalités particulières adaptés au handicap exprimé).

Le + de la formation : un module spécifique « comptable de copropriété » est dispensé sur cette formation

LES DÉBOUCHÉS APRÈS UNE FORMATION BAC +2 :

Les types d'emplois accessibles sont les suivants : Comptable
Gestionnaire, Comptable, Comptable unique

Validation des blocs de compétences équivalence passerelle :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37949/>

Suite de parcours et débouché : BTS Comptabilité et Gestion ou au DCG

Modalités de formation :

Présentiel (70%) et distanciel (30%)

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie interactive
Diaporama, supports écrits,
capsules, supports audios et vidéos
Espace de formation conforme au
référentiel du titre professionnel
Assistant Immobilier

Encadrement :

Isabelle Marquant, responsable
pédagogique, entourée d'une
équipe de professionnels vous
permettant d'aborder toutes les
situations de l'immobilier.

Prix:

Nous consulter

Contact :

- Tél : 03 74 09 91 14
- E-mail : contact@eurobail-formation.fr

Nbre d'apprenants qui ont trouvé un
emploi suite à la formation à 6 mois :
en cours

Nbre d'apprenants qui ont poursuivi
les études après l'examen : en cours

Taux de satisfaction : en cours

Nbre de stagiaires : en cours

Taux de réussite aux examens : en
cours

Programme de la formation :

Période d'intégration – 35 heures :

- Intégrer son groupe et créer des conditions de formation favorables
- S'approprier les objectifs de la formation et repérer son futur environnement professionnel
- S'engager dans son parcours en alternance

Bloc 1 : ÉTABLIR ET PRÉSENTER LES ARRÊTÉS COMPTABLES PERIODIQUES ET ANNUELS – 112 heures :

- S'approprier les principes de l'arrêté des comptes
- Contrôler l'enregistrement et la valorisation des immobilisations et des valeurs mobilières de placement
- Constater les amortissements, dépréciations et autres affectant les immobilisations
- Contrôler et régulariser les sorties d'éléments d'actif
- Traiter les dépréciations des éléments d'actif
- Traiter les créances et dettes en monnaie étrangère
- Rattacher les charges et les produits à l'exercice
- Traiter les provisions réglementées et les provisions
- S'assurer des contrôles et de la concordance avec les logiciels
- Réviser et justifier les comptes à partir de la balance
- Réviser et justifier les comptes par les cycles
- EXAMEN 7heures

Bloc 2 : RENSEIGNER ET CONTRÔLER LES DÉCLARATIONS FISCALES – 168 heures

- S'approprier les principes de la TVA
- Préparer et contrôler les éléments pour la déclaration
- Déclarer, régler et comptabiliser la déclaration
- S'approprier les principes et méthodes
- Identifier et valoriser les réintégrations
- Identifier et valoriser les déductions
- Evaluer et gérer les plus et moins-values à long terme
- Evaluer et gérer les écarts sur valeurs liquidatives des placements
- Calculer l'impôt sur les sociétés et les autres contributions
- Evaluer et gérer la participation
- Compléter la liasse fiscale
- SPÉCIALISATION COMPTABILITÉ IMMOBILIÈRE
- EXAMEN 7heures

Bloc 3 : ÉTABLIR ET PRÉSENTER DES ÉTATS PRÉVISIONNELS DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE – 105 heures :

- Analyser le compte de résultat
- Analyser le bilan
- Assurer le suivi de l'activité économique de l'entreprise
- Préparer un choix d'investissement
- Établir des budgets prévisionnels
- EXAMEN 7heures

Bilan de la formation Gestionnaire comptable et fiscal – 7 heures

Certification – 28 heures